



VAE Ludothécaire



10 heures 1 jour - 10 heures

Présentation

La validation des acquis de l'expérience (VAE) ouvre la possibilité d'obtenir une certification professionnelle sur la base d'une expérience professionnelle, et non plus seulement au terme d'un parcours de formation.



Programme de formation

Objectifs pédagogiques

- ➤ Faire reconnaitre ses compétences
- Acquérir la certification ludothécaire

Programme détaillé

FM2J peut accompagner individuellement chaque candidat pendant les différentes étapes de la mise en œuvre de sa VAE. Tout au long de son parcours, il est suivi et orienté par un Formateur FM2J. L'accompagnement se fait à distance.

Public visé

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an en équivalent temps plein d'expériences en rapport direct avec la certification de ludothécaire.

Méthodes pédagogiques

- Suivi méthodologique
- Entretien téléphonique et suivi par mail, entre l'accompagnateur et le bénéficiaire
- Relecture du livret II
- Ressources théoriques en fonction des besoins de candidat

📏 Moyens et supports pédagogiques

Des ressources seront envoyées à chaque participant en fonction de leurs besoins





Modalités d'évaluation et de suivi

- Entretien avec le jury sur la base du livret II permet au candidat d'apporter des informations complémentaires à celles qu'il a fournies dans son dossier et d'en expliciter certaines. La durée de cet entretien est d'une heure maximum. A l'issue de l'entretien, le jury de validation statue sur l'attribution de la certification

Pré-requis

Pouvoir justifier de 1 an d'expérience (soit 1607 heures) en tant que ludothécaire (expérience salariée ou bénévole) ou avoir mis en pratique des compétences de ludothécaire dans son ou ses activités professionnelles.



Informations clés

Profil du formateur
Laurence DELAYE, Responsable formation

Contact responsable formation

laurence.delaye@fm2j.com

Mode d'organisation

En savoir plus

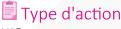
https://www.fm2j.com/vae/180-vae-ludothecaire.html

Modalités d'admission

Admission après examen du Livret I par la commission d'admissibilité

Accessibilité

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil et d'accompagnement de formation.



VAE

